



COMMISSION DE DISCIPLINE

Foot 507

Président de séance : Pierre BERNARD

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO

Réunion du lundi 14-02-2022

Publié le jeudi 17-02-2022

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

LE DISTRICT EST SOUMIS A L'APPLICATION DU PASS VACCINAL.

Dossier N° 20- 496/50479.1

Match N° 23405054 Seniors D3 – Poule B du 13/11/2021

FC BEAUMONT/COLLONGES II – AJ VILLE LA GRAND II

Sont convoqués le lundi 21/02/2022 à 18 h30. CHANGEMENT DE DATE

L'arbitre :

LUIGGI Guillaume

KHIARI Abdelkader observateur principal

FC BEAUMONT / COLLONGES

Le Président ou son représentant

CHAMBRON Nathan, arbitre assistant

LAVERRIERE Gérard, délégué

FERNANDES ALVES Francisco, éducateur

TISSOT Yann, capitaine

LE GOUIC Jérôme, dirigeant

AJ VILLE LA GRAND

Le Président ou son représentant

FLORENZA Théo, arbitre assistant



CONCALVES CARNEIRO Luis, joueur n°9
IHSSAN Karim, capitaine
M BARGA HERSAND Joseph, éducateur